

# SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE : PARLEZ-EN

Des professionnels peuvent vous aider.

**VIOLENCES CONJUGALES**  
(physiques, psychologiques, harcèlement ...)  
**VIOLENCES SEXUELLES / VIOLS**  
**MARIAGE FORCÉ**  
**TRAITE / PROSTITUTION**  
**POLYGAMIE**  
**MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES**  
**VIOLENCES AU TRAVAIL**

Création : la Fabrique de Com

## ÉCOUTE / INFORMATION / ACCOMPAGNEMENT

### **CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et des familles)**

6B, rue du Pré Doulet  
18000 Bourges – 02 48 24 00 19

Information juridique, confidentielle, anonyme et gratuite.

### **AVIF 18 – association Relais Enfance et Famille**

2, rue du Pré Doulet  
18000 Bourges – 02 48 70 02 72

Soutien psychologique aux personnes victimes de violences.

### **SAVIM - service d'aide aux victimes Association LE RELAIS**

8, avenue Pierre Sépard  
18000 Bourges – 02 48 65 66 24

Orientation et soutien pendant la procédure pénale.

### **CDAD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AUX DROITS**

8, rue des Arènes  
18000 Bourges  
02 48 68 33 83

Accès aux droits + bon de consultation d'un avocat sous conditions de ressources.

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER**

Place Marcel Plaisant  
18000 Bourges  
02 48 27 80 00

Accompagnement social dans votre circonscription dans tout le département via des travailleurs sociaux.



PRÉFET DU CHER

## VOS CONTACTS DANS LE CHER

**VIOLENCES  
CONTRE LES FEMMES  
LA LOI VOUS PROTÈGE**

**Face aux violences, libérons la parole**  
[stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)

VIOLENCES FEMMES INFO  
**APPELEZ LE  
3919**  
\* Appel anonyme et gratuit.

## SI VOUS SOUHAITEZ QUITTER LE DOMICILE CONJUGAL

Mariée ou pas, avec ou sans enfant, vous avez le droit de partir à tout moment.

Il est important de signaler votre départ en indiquant le motif au commissariat de police ou à la gendarmerie

N'oubliez pas d'emporter les documents officiels, livret de famille, carte d'identité, carte de séjour...

**Face aux violences, libérons la parole**

Les documents importants, chèques, quittances de loyers, bulletins de salaires, carte d'assuré social, carnet de santé, factures...

Les éléments de preuve en votre possession, récépissé du dépôt de plainte, certificat médical...

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

### SIAO 18 SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

Cité JB Caillaud (A.C.S.C.), rue de la Vernusse - 18000 Bourges  
02 48 50 59 50

Pour un hébergement d'urgence ou un hébergement en CHRS.

## SIGNALEMENT DES FAITS DÉPÔT DE PLAINTE

Pour engager des poursuites judiciaires, la première démarche à effectuer est le dépôt d'une plainte :

- **Auprès des services de police ou de gendarmerie du département**
- **En écrivant directement au Procureur de la République**  
Tribunal de Grande Instance  
Rue des Arènes — 18000 Bourges

## L'ACCUEIL MÉDICAL

Qu'une plainte ait été déposée ou non, il est important de faire constater par un médecin les violences subies, à la fois physiques et psychologiques, le certificat médical de constatation est un élément de preuve utile dans le cadre d'une démarche judiciaire.

### Centre Hospitalier de Bourges

145, avenue François Mitterrand – 02 48 48 48 48

### Centre Hospitalier de Vierzon

33, rue Léo Mérigot – 02 48 52 33 33

### Centre Hospitalier de St Amand-Montrond

44, avenue Jean Jaurès – 02 48 63 25 25

Le médecin généraliste : tout médecin peut délivrer un certificat mentionnant une Incapacité Totale de Travail (ITT). Vous pouvez avoir une ITT même si vous ne travaillez pas.

## NUMÉROS D'URGENCE

**17** Numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.

**15** Numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

**18** Numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

**114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.